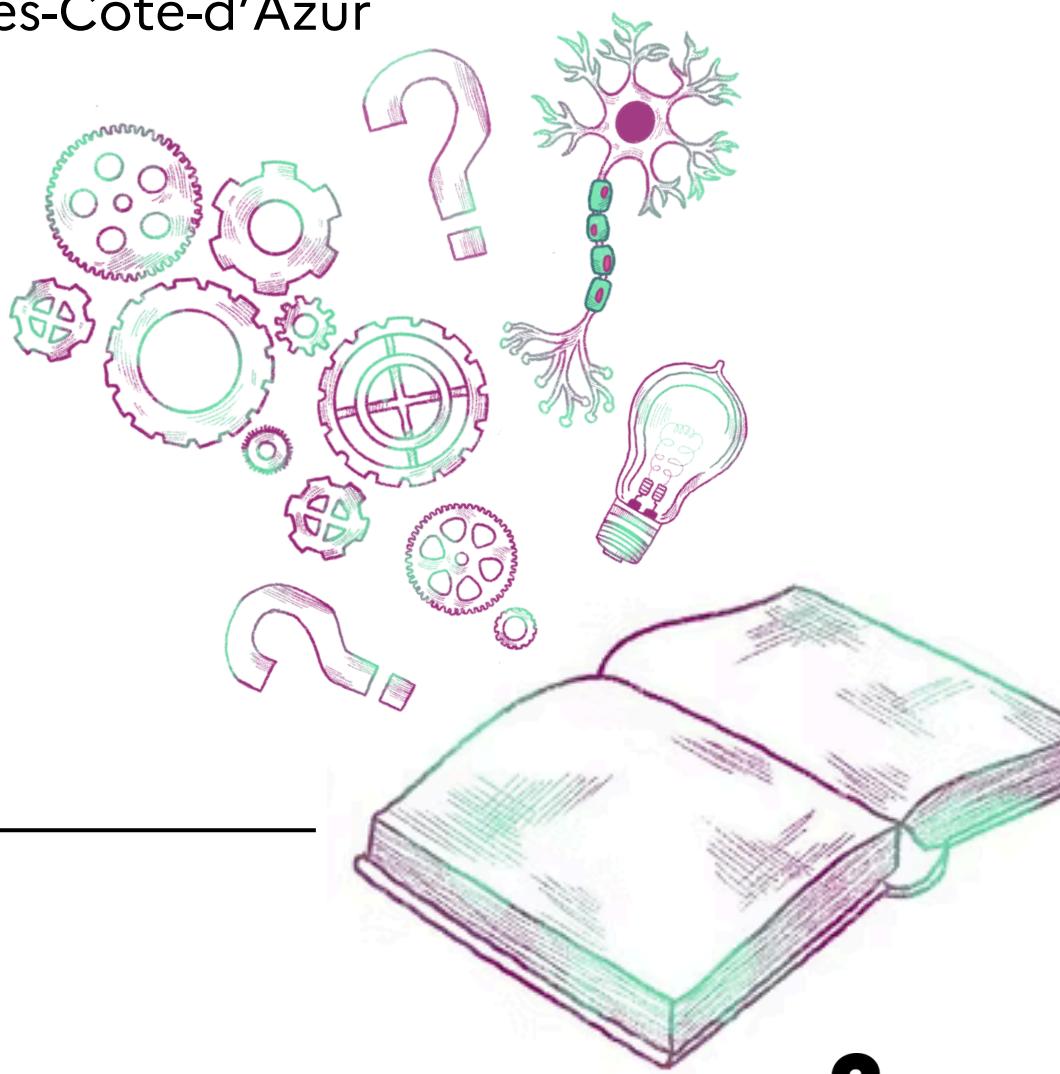


FÊTE DE LA SCIENCE

Du 3 au 13 octobre
2025

APPEL À PARTICIPATION

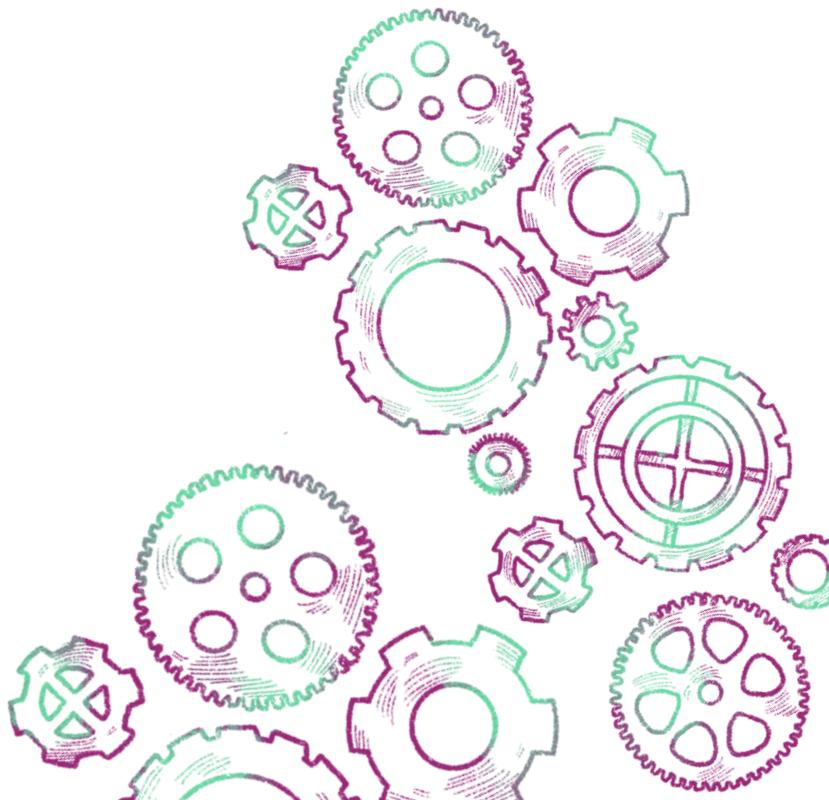
Provence-Alpes-Côte-d'Azur



Scolaire

SOMMAIRE

La Fête de la Science, c'est quoi ?	p.3
Mener une action Fête de la Science	p.4
Les Villages des Sciences	p.5
La Labellisation Fête de la Science	p.7
Inscrire un projet Fête de la Science	p.8
Participez en tant que public !	p.9
Les thématiques de l'année	p.10
Les dates clés	p.11
Contacts	p.12



La Fête de la Science, c'est quoi ?



C'est une manifestation nationale destinée à promouvoir la culture scientifique et technique et à favoriser, dans un cadre festif, les échanges entre la science et la société !

Durant 10 jours en automne, du 3 au 13 octobre pour l'édition 2025, les différentes structures du milieu scientifique et technique se mobilisent pour créer un espace d'expérimentations, de débats et d'échanges.

Depuis plus de 30 ans, pilotée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'innovation, la Fête de la Science offre la possibilité de construire de nouvelles connaissances et de forger ses propres opinions sur les enjeux de notre société.

Elle permet également d'ouvrir la possibilité à de nouvelles voies professionnelles sur les métiers de la recherche et des sciences, et susciter des vocations chez les jeunes.



Comment participer à la Fête de la Science ?

C'est tout simple, et vous pouvez participer de plein de manières différentes !

Mener un projet en tant qu'organisateur

Vous pouvez proposer un évènement au sein de votre établissement.

Tenir un stand sur l'un des "Villages des Sciences".

Être public de la Fête de la Science

Organiser des visites avec vos classes sur les évènements qui proposent des journées scolaires.

Recevoir des chercheurs avec l'opération "Sciences dans les Classes".

Mener une action Fête de la Science

Organiser un événement au sein de votre établissement scolaire

La Fête de la Science est l'occasion de créer un événement au sein de son établissement. Cela peut avoir différentes formes :

- l'animation par les élèves auprès de leurs camarades pour valoriser des projets de classes.
- l'intervention de chercheur.es, spécialistes ou encore des actrices et acteurs de la culture scientifique au sein de vos classes lors de conférences, ateliers, spectacles...

C'est également l'occasion de co-construire un projet pédagogique avec un u une scientifique ou un acteur du territoire (possibilité de mobiliser un parrain, une marraine scientifique), de le valoriser au sein d'un lieu public proche de votre établissement (médiathèques, bibliothèques ou autre lieu public ouvert).

Enfin, cet évènement peut aussi être le moment d'inviter les élèves et professeurs des établissements scolaires proches du vôtre à y participer !

Animer un stand sur un Village des Sciences

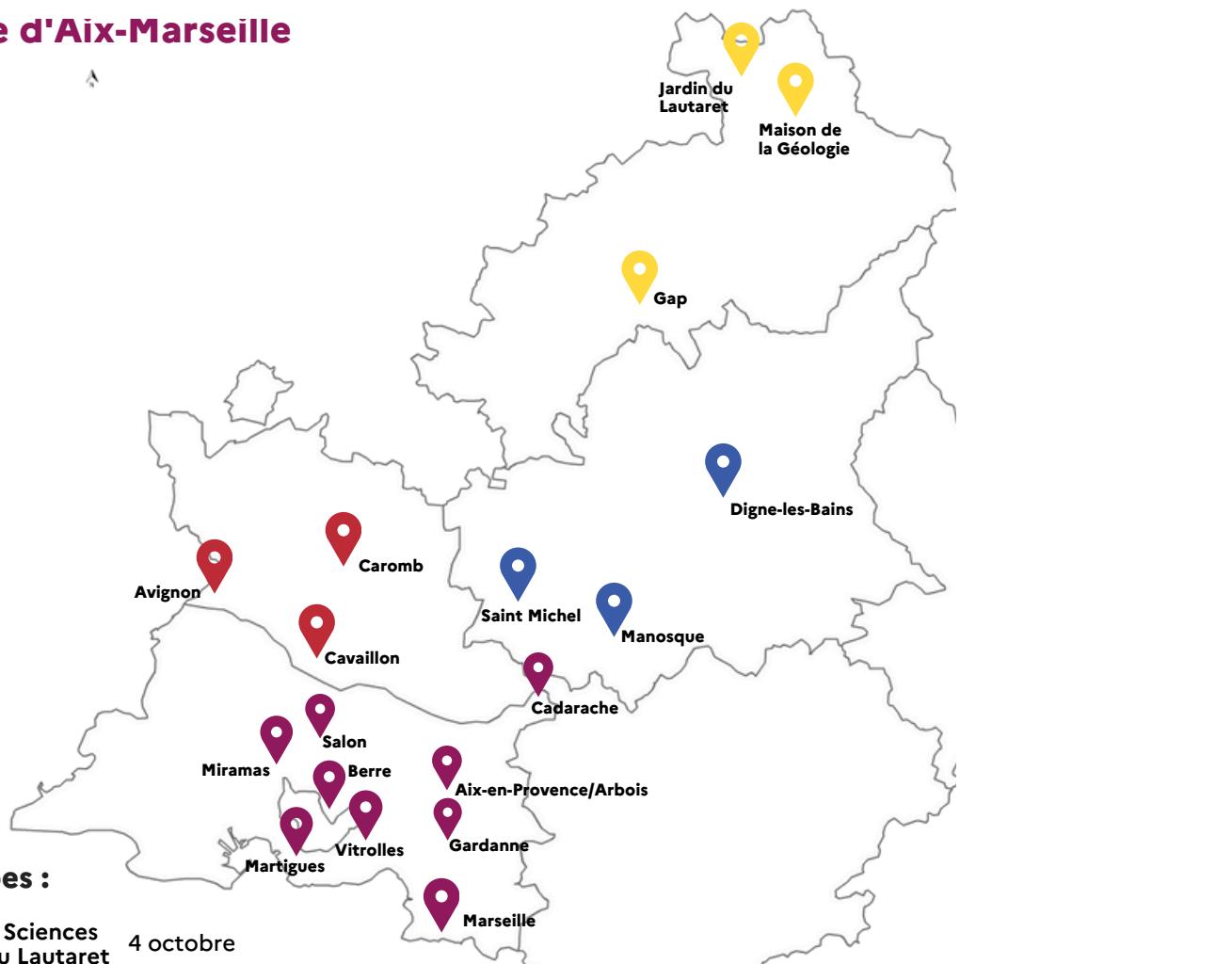
Les Villages et Festivals des Sciences proposent de multiples animations, partout dans la région. Venez sur l'un des nombreux lieux accueillant les festivités accompagné de vos élèves pour tenir un stand et proposer une animation afin de mobiliser leurs connaissances de manière concrète !

Vous trouverez sur les deux pages suivantes la carte de tous les événements auxquels vous pouvez participer en tant qu'organisateur.



Les villages des Sciences

Académie d'Aix-Marseille



Hautes-Alpes :

- 📍 Village des Sciences au Jardin du Lautaret 4 octobre
- 📍 Village des Sciences de Gap 11 et 12 octobre
- 📍 Village des Sciences de la Géologie 4 octobre

- 📍 Village des Sciences de Cadarache Le 11 octobre
- 📍 Village des Sciences de Gardanne Les 3, 4 et 5 octobre (Scolaire et Grand public)

Bouches-du-Rhône :

- 📍 Fête de la Science à Berre Dates à venir
- 📍 Fête de la Science à Miramas Le 5 octobre (Grand Public), multithématique
- 📍 Villages des Sciences de Vitrolles Le 4 octobre (thème chimie)
- 📍 Village des Sciences d'Aix-en-Provence Dates à venir
- 📍 Village des Sciences de l'Arbois Dates à venir
- 📍 Villagel des Sciences de Salon ??
- 📍 Festival des Sciences de Marseille Les 10, 11, 12 octobre, multithématique (Scolaire et Grand public)
- 📍 Festival des Sciences et numérique de Martigues Dates à venir

Alpes-de-Haute-Provence :

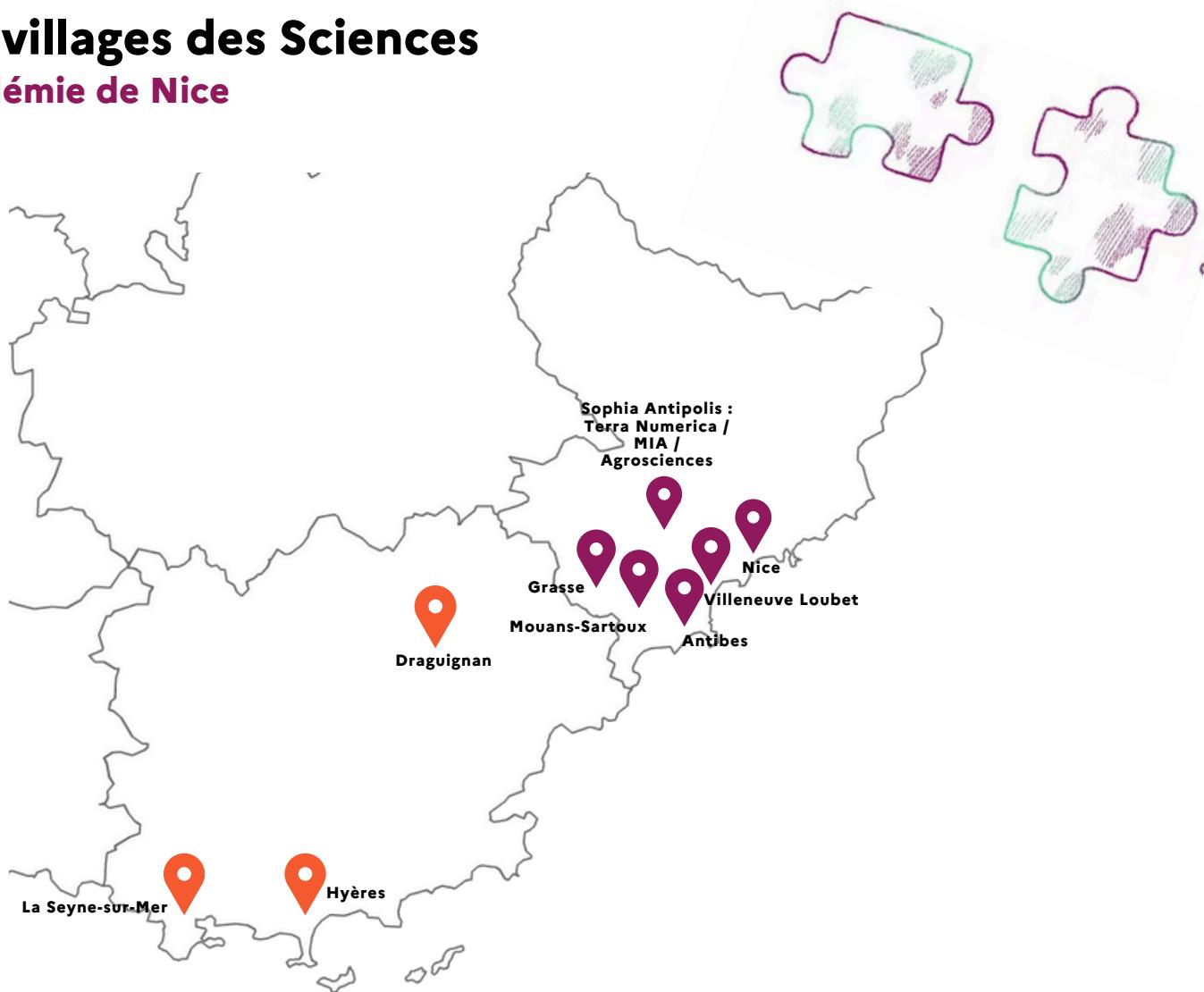
- 📍 Village des Sciences de Digne-Les-Bains Le 11 octobre
- 📍 Village des Sciences de Saint- Michel Les 4 et 5 octobre (Scolaire et Grand public)
- 📍 Village des Sciences de Manosque Les 8, 9 et 10 octobre (Scolaire et Grand public)

Vaucluse :

- 📍 Village des Sciences d'Avignon Le 5 octobre (Grand public)
- 📍 Village des Sciences Université d'Avignon Les 10 et 11 octobre (Scolaire)
- 📍 Village des Sciences de Caromb Les 12 et 13 octobre (Grand public)
- 📍 Village des Sciences de Cavaillon Les 11 et 12 octobre Scolaire et Grand public)

Les villages des Sciences

Académie de Nice



Alpes-Maritimes :

- **Village des Agrosciences** Les 3 (Scolaires) et 6 octobre (Grand Public)
- **Village des Sciences de la MIA** Dates et thématiques à venir
- **Village des Sciences du numérique à Terra Numerica** Dates et thématiques à venir
- **Village des Sciences de Villeneuve-Loubet** Le 4 octobre (Scolaire) 5 et 6 octobre (Grand Public)
- **Festival des Sciences de Nice** Du 7 au 11 octobre (Scolaire) et les 12 et 13 octobre (Grand Public)
- **Village des Sciences de Mouans-Sartoux** Dates et thématiques à venir

- **Village des Sciences de Grasse** Les 4 octobre (Scolaire) et 5 octobre (Grand Public)

- **Village des Sciences et de l'Innovation d'Antibes** Les 12 et 13 octobre (Grand Public et Scolaire)

Var :

- **Festival des Sciences en Dracénie** Dates et thématiques à venir
- **Village des Sciences de la Seyne-sur-Mer** Les 3, 4 et 5 octobre (Grand Public et Scolaire)
- **Village des Sciences de Hyères** Dates à venir

La Labellisation Fête de la Science

Obtenir le label "Fête de la Science"

Les candidatures seront soumises au Comité de Pilotage de la Fête de la Science régional qui se déroulera le 19 juin 2025. Le label permet à votre projet d'être estampillé « Fête de la Science ».

Ainsi, vous bénéficiez de la notoriété de l'événement, de la communication et de l'accompagnement de votre coordination. Le label « Fête de la Science » est donné aux actions qui remplissent la charte déontologique déterminée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et le Comité de Pilotage régional. Le projet doit respecter les critères suivants :

- **Le respect du calendrier**

Le projet doit se dérouler pendant les dates officielles de la Fête de la Science, soit entre le 3 et le 13 octobre 2025.

Selon le planning établi, chaque porteur s'engage à transmettre à sa coordination départementale les informations nécessaires à la constitution des programmes et des différents outils de communication. De même, chaque porteur s'engage à remplir une évaluation de son événement après la manifestation, qui contribuera au bilan national de la Fête de la Science.

- **Le principe de caution scientifique**

Chaque porteur de projet doit garantir la qualité des contenus scientifiques des manifestations et contribuer au développement de la démarche scientifique en s'appuyant sur un scientifique référent dans le domaine. Lorsque les thèmes traités font l'objet de débats dans l'actualité ou d'une controverse scientifique, les porteurs sont invités à vérifier le caractère impartial et équilibré de l'information donnée au public et le cas échéant proposer la tenue de débats contradictoires.

- **Le principe d'originalité**

La Fête de la Science est l'occasion d'un événement inédit et spécifique à la manifestation, un "plus" doit être proposé pour l'événement tel qu'un accueil ou une animation spécifique.

- **Le principe de gratuité**

Ne peuvent être labelisées "Fête de la Science" que les opérations gratuites pour tous les publics.

Comment inscrire un projet ?

Avant toute inscription, nous vous remercions de bien vouloir prendre contact avec votre coordination départementale qui vous accompagnera dans les démarches à suivre.

L'inscription sera possible entre le 27 février et le 26 mai 2025

L'inscription de votre projet se fait directement en ligne, via le site national de la Fête de la Science, où un bouton « CONTRIBUER » visible sur la gauche de l'écran vous permettra d'accéder à l'espace connecté :

<https://contribuer.fetedelascience.fr/>

À savoir : Les données renseignées dans l'espace connecté seront examinées en vue de la labellisation du projet. Il est donc demandé de remplir le plus précisément possible la description de votre projet. Les éléments que vous ferez figurer serviront également à l'élaboration des programmes et des supports d'information à destination des visiteurs.

Merci de bien vouloir envoyer une copie du projet par mail à votre coordination.

Attention, l'inscription des projets se fera jusqu'au 26 mai 2025. Au-delà de cette date, aucun projet ne pourra être accepté.

Propriété intellectuelle des images

Lorsque vous déposez un projet sur la plateforme de la Fête de la Science, vous êtes invité·es à ajouter une image afin d'illustrer votre proposition et de donner envie au public d'y assister.

Selon la provenance de cette image, celle-ci n'est pas nécessairement libre de droit, c'est-à-dire que vous ne pouvez pas nécessairement en disposer gratuitement.

Les conditions d'utilisation et de partage de l'image sont normalement précisées par la banque d'image au sein de laquelle vous l'avez trouvée.

Si vous avez le moindre doute, contactez votre coordination départementale, qui vous indiquera si vous pouvez ou non utiliser cette image, et dans quelles conditions.



Un soutien financier : les remboursements de frais

Dans le cadre de la Fête de la Science cofinancée par l'État et la Région, une enveloppe budgétaire spécifique est allouée par la Délégation Régionale Académique à la Recherche et à l'Innovation (DRARI) Provence-Alpes-Côte d'Azur pour soutenir la mise en place de projets sur l'ensemble de la région.

Pour un projet labellisé « Fête de la Science », un soutien financier peut être proposé au porteur. Il s'agit de montants (de 100 à 1000 €) attribués sous certaines conditions et en fonction de la dimension du projet.

À noter que ce soutien permet de rembourser tout ou une partie des frais liés à l'organisation d'une action Fête de la Science, il ne s'agit pas de financer une manifestation, ni d'une subvention.

Pour en savoir plus, consultez la fiche relative aux remboursements de frais ou demandez-la à votre coordination départementale.

Participez en tant que public de la Fête de la Science !

Visiter les Villages des Sciences

Encore plus simple, il est possible pour les enseignant·es et élèves de visiter les Villages des sciences et autres actions proposées (visite de laboratoires, d'entreprises, de lieux culturels).

L'ensemble de la programmation à destination des scolaires sera envoyée aux rectorats qui vous diffuseront un pré-programme de tous les événements Fête de la Science à la mi-juin.

La programmation scolaire vous sera transmise dans sa version définitive le 29 août 2025, jour de la pré-rentrée, et sera accessible sur le site internet :

<https://www.fetedelascience.fr/provence-alpes-cote-d-azur>.

Les informations relatives aux modalités d'inscription seront précisées pour chaque événement par leurs organisateurs.

Pour toutes informations complémentaires, veuillez prendre contact avec la coordination de votre département (Cf. rubrique «Contacts» p.12).



Recevoir un.e chercheur.e dans votre établissement grâce à l'opération Sciences dans les Classes

Le dispositif "Sciences dans les Classes" permet d'accueillir un.e chercheur.e sur le temps scolaire. L'occasion pour approfondir le programme scolaire, éclairé un sujet d'actualité que vous considérez important, le but de cette opération est d'éveiller la curiosité des élèves.

La liste des interventions proposées vous sera envoyée par les rectorats mi-juin accompagnée du formulaire d'inscription.

Les interventions ont lieu tout au long de l'année scolaire et non pas seulement pendant les dates de la Fête de la Science.

Les thématiques annuelles

Intelligence(s)

L'édition 2025 de la Fête de la science invite le public à explorer toutes les formes d'intelligence et à repenser ce que signifie être intelligent, au-delà des frontières humaines.

Du comportement des cellules aux capacités étonnantes des plantes, des prouesses cognitives des animaux à l'émergence de l'IA, la notion d'intelligence se manifeste de multiples manières et défie notre pensée.

1. INTELLIGENCE HUMAINE

L'intelligence humaine ne se limite pas aux maths et aux mots ! Logique, émotionnelle, sociale, corporelle... À travers des défis ludiques, petits et grands découvrent comment notre cerveau s'adapte et apprend en permanence. Peut-on vraiment mesurer l'intelligence ? Quels sont nos biais cognitifs ? Comment mieux comprendre notre propre fonctionnement ?

2. INTELLIGENCE DU VIVANT

Les plantes, les animaux et même les bactéries ont développé également des formes surprenantes d'intelligence pour survivre et interagir avec leur environnement. Comment les corbeaux résolvent-ils des énigmes ? Comment un blob s'oriente dans un labyrinthe ? Faire découvrir les incroyables stratégies d'adaptation du vivant !

3. INTELLIGENCE COLLECTIVE

Pourquoi les fourmilières fonctionnent-elles aussi bien sans chef ? Comment une foule peut-elle devenir intelligente... ou chaotique ? Peut-on mesurer l'intelligence d'un groupe ? Explorer les principes de coordination et d'auto-organisation qui régissent nos sociétés et le monde naturel.

4. INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Les IA sont partout : imiter une conversation, créer une image tel des artistes, analyser des informations tels des chercheurs... Mais comment fonctionnent-elles vraiment ? Démystifier l'IA : comment apprendre à un ordinateur à apprendre seul ? qu'est-ce qu'un réseau de neurones ? entraîner une mini-intelligence artificielle... Explorez le potentiel mais aussi les limites de ces machines pensantes.

Les dates clés

- AVRIL
25**
Hackathon, journée de production de supports de médiation
- MAI**
Groupe de Travail
- MAI
21**
Colloque Egalité
- MAI
26**
Date limite de soumission des projets
(*aucun projet accepté au-delà de cette date*)
- JUIN
19**
Comité de pilotage régional pour la labélisation des projets soumis
- SEPTEMBRE**
Lancement officiel autour du 26 septembre
- OCTOBRE
3-13**
Fête de la Science 2025
- NOV.
17**
Date limite de réception du bilan de l'opération, photos, vidéos et revue de presse

Contacts

Coordination régionale

Les Petits Débrouillards Provence-Alpes-Côte d'Azur

Tel. 06 21 64 79 84 ; fetedelascience.paca@recherche.gouv.fr

Hautes-Alpes

GSA05



Céline Martin

Emmanuelle Gloria

Tél. 04 92 53 92 70

07 85 07 44 18

direction@gsa05.fr

emmanuelle@gsa05.fr



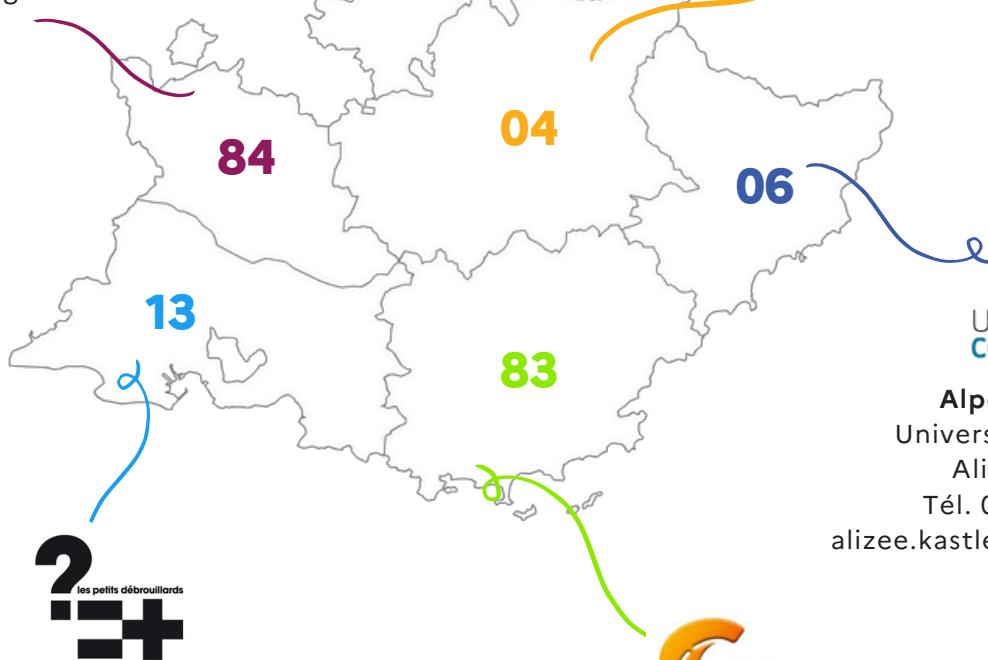
Vaucluse

Café des Sciences d'Avignon

Isabelle HUAU

Tél. 06 18 62 25 22

isahuau@gmail.com



Bouches-du-Rhône
Les Petits Débrouillards
Provence-Alpes-Côte d'Azur
Lucille Rombi
Tel. 06 21 64 79 84
l.rombi@debrouillonet.org

Var

Gulliver

Léna Gauthier

06 99 01 94 70

fdsvar@gulliver-sciences.fr



Alpes-Maritimes
Université Côte d'Azur
Alizée Kastler
Tél. 04 89 15 09 48
alizee.kastler@univ-cotedazur.fr